

Actualités de PostFinance

Pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels

PostFinance 
Mieux accompagné.



Chère lectrice, cher lecteur,

Plus de 120 solutions logicielles comportent des échéances obligatoires pour le passage aux nouveaux formats ISO. Le soutien que nous fournissons pour parvenir à l'harmonisation du trafic des paiements prouve que nous sommes sur la bonne voie.

Au cours de cette année, nous avons mis à disposition des documents instructifs (voir annexes), réalisé des tournées de présentation et mené de nombreux entretiens sur le front des logiciels, autant d'initiatives qui ont fait finalement progresser l'ensemble des parties concernées. Nous tenons à remercier tous les participants.

Dans le dernier numéro de notre newsletter, vous en apprendrez davantage sur les solutions cloud, sur l'envoi sécurisé d'e-mails depuis les logiciels d'entreprise et sur la suppression des mandats de paiement. Vous pourrez également bénéficier des précieux conseils tirés de la pratique de la norme ISO 20022.

Je vous souhaite une lecture instructive, avec de nombreuses informations utiles sur l'harmonisation du trafic des paiements.



Andrew Goulding
Responsable Software
Partner & Services

Le compte à rebours ISO 20022 est lancé: plus que 14 mois jusqu'au GoLive

La migration prendra fin le 31 décembre 2017. Nous n'avons donc plus que 14 mois pour faire migrer nos clients vers la norme ISO 20022. En tant que partenaire logiciel, vous jouez un rôle clé dans le passage au nouveau trafic des paiements. C'est pourquoi nous vous demandons de permettre à nos clients communs de passer sans problème à la norme ISO 20022 en mettant suffisamment tôt à leur disposition les formats ISO complets.

Le compte à rebours est lancé: le délai de la migration pour les clientes et les clients de PostFinance prendra fin le 31 décembre 2017. Plus de 8000 clients ont déjà migré leur trafic des paiements vers la nouvelle norme cette année. La condition essentielle d'une migration ISO réussie est toutefois que les partenaires logiciels intègrent suffisamment tôt dans leurs produits les fonctionnalités ISO 20022 pertinentes et les mettent à la disposition de nos clients communs. En fonction du logiciel et de la situation du client, la mise en œuvre des procédures de migration spécifiques au client – en raison des cycles de release, de la personnalisation, des tests, etc. – peut durer plusieurs mois. En outre, nous partons du principe que les activités de migration s'accumuleront au deuxième semestre 2017, ce qui sollicitera fortement les capacités de support et de test de PostFinance.

Permettre une migration anticipée et complète

Les clientes et clients qui ne seront pas passés à la norme ISO 20022 d'ici à fin 2017 ne pourront plus effectuer de trafic des paiements électronique, ou très peu. Nous faisons donc appel à vous, chers partenaires logiciels: permettez à nos clients communs d'effectuer une migration fluide en mettant à leur disposition les formats ISO 20022 de façon anticipée et complète. Notre équipe «Software Partner & Services» vous aidera volontiers dans cette mise en place.





Versions ISO prises en charge

Aperçu des échéances

PostFinance prend en charge les versions actuelles des «Business Rules» et des «Implementation Guidelines» de SIX Interbank Clearing. Les recommandations suisses se basent sur le «Maintenance Release ISO 2013» et les recommandations EPC actuelles et donnent des informations sur les versions ISO prises en charge. Tous deux sont disponibles sous www.iso-payments.ch pour le téléchargement.

Messages camt	Jusqu'en octobre 2016	D'octobre 2016 à avril 2018	Après avril 2018	Observations
Mouvement sur le compte Intraday (camt.052)	V2	V4	V4	Date de migration en octobre 2016.
Extrait de compte (camt.053)	V2 et/ou V4	V2 et/ou V4	V4	Pendant la période de transition, les clients peuvent utiliser la V2 et/ou la V4. A partir du 1 ^{er} avril 2018, uniquement la V4.
Notification créanciers (camt.054, OPAE)	V2	V2 et/ou V4	V2 et/ou V4	Les clients peuvent utiliser la V2 et/ou la V4. La valeur par défaut pour les nouveaux clients est la V4.
Notification de crédit et de débit (camt.054)	V2	V4	V4	Date de migration en octobre 2016.
Notification détaillée (camt.054 BVR/BV/BPR/CH-DD/SEPA-DD)	V4	V4	V4	

Solutions cloud

Attention à la gestion des données financières

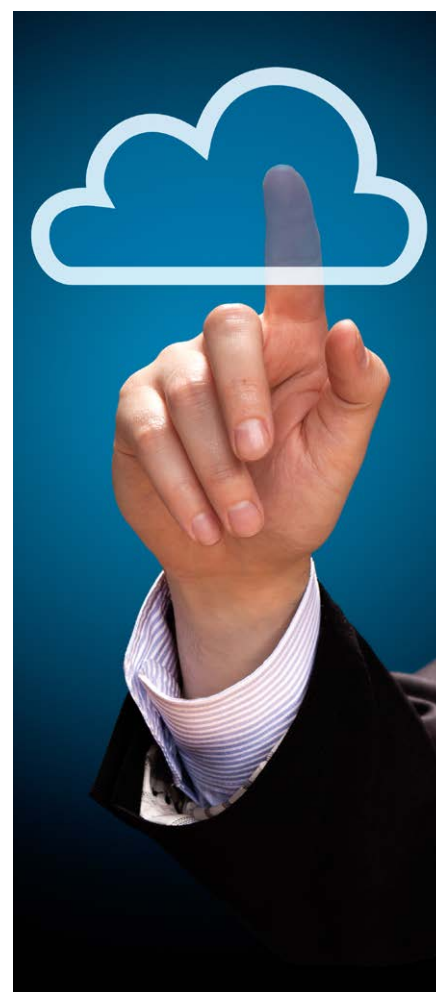
De nombreux prestataires de service gèrent également des plateformes cloud qui prennent en charge les processus répétitifs des utilisateurs. PostFinance souhaite attirer votre attention concernant certains points essentiels:

- Les éléments de login d'e-finance ne devraient jamais être transmis à des tiers. Dans une solution cloud, ceux-ci sont pourtant utilisés par le prestataire SaaS afin d'amorcer le processus de service. Il est donc essentiel que le client sache qu'il enfreint ainsi une règle de sécurité. Le prestataire de services sur le cloud doit au préalable attirer explicitement l'attention du client sur ce point et lui expliquer de façon crédible et compréhensible ce qu'il fait exactement avec quelles données. Créez un climat de confiance en communiquant, par exemple, à vos clients où se trouvent vos données (Suisse/étranger), et en leur indiquant que vous ne demandez que les données qu'ils vous soumettent de façon effective ou nécessaire à l'exécution de ses processus.
- Consultez les dispositions réglementaires du côté du législateur et des autorités de surveillance. La Loi fédérale sur la protection des données (LPD) en fait partie. Le fait de stocker, de publier, de transmettre des ensembles de données, de donner des informations à ce sujet, et

bien plus encore, sont concernés par cette loi. Le principe «Ne faire que ce qui a été convenu explicitement avec le client» doit être respecté.

- Clarifiez avec le client la question de la responsabilité et montrez-lui explicitement où s'arrête votre responsabilité et où commence la sienne. Pensez à intégrer à vos clarifications les règlements de signature, qui peuvent avoir des paramètres différents sur le compte d'un établissement financier que sur votre solution cloud, et à les partager avec le client.
- Les données financières sont des données personnelles particulièrement sensibles. C'est pourquoi il convient de créer, même à l'intérieur de votre entreprise, les conditions-cadres nécessaires (concept de sécurité, concept d'accès, etc.).

Avec toutes ces mesures et d'autres, instaurez un climat de confiance vis-à-vis du client, indispensable pour une exploitation réussie d'un service SaaS. Il est en outre extrêmement important que l'échange de données relatives au trafic des paiements atteigne PostFinance via les bons canaux. Des relations claires et transparentes permettent de créer la base d'une bonne collaboration entre les clients, les prestataires de service et PostFinance. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question.





ISO 20022: exemples pratiques utiles

Série instructive autour de l'harmonisation du trafic des paiements

Du côté créanciers, l'introduction d'ISO 20022 avance bien: aujourd'hui, plus de 120 logiciels différents livrent mensuellement près de 45 000 ordres de paiement pour plus de 3,3 millions de transactions individuelles. En raison des expériences réalisées jusqu'ici, nous souhaitons vous informer à propos de deux points.

1. Fournir la référence de donneur d'ordre (pain.001) avec les BVR à destination des banques

Les paiements BVR doivent impérativement être livrés avec un numéro d'adhérent BVR, aussi bien dans un OPAE au format TXT que dans un OPAE au format ISO XML (pain.001). PostFinance connaît l'ensemble des participants BVR et complète toujours ces numéros d'adhérents sur les documents clients (extrait de compte/confirmations de paiement) avec le nom de l'adhérent BVR. Par contre, lorsque le numéro d'adhérent BVR appartient à une banque, le payeur reçoit simplement le nom de cette banque sur ses extraits de compte ou dans la vue détaillée; le bénéficiaire final n'apparaît nulle part, au grand regret du comptable. Pour cette raison, les anciens OPAE TXT (ASCII) avaient été pourvus avec la position 111 de la possibilité de joindre une référence individuelle de donneur d'ordre; le texte saisi dans le logiciel à cette position (il s'agit souvent du nom du bénéficiaire final à la banque BVR) apparaissait alors aussi sur les documents de compte.

Dans l'OPAE au format ISO XML, il est possible d'utiliser l'index ISO 2.129 Additional Remittance Information à ces mêmes fins. Nous vous recommandons, pour les BVR à destination des banques, d'enrichir ce tag avec les données de bénéficiaire final issues des données de base de l'application client. De cette manière, le destinataire final apparaîtra également sur les documents de compte, en plus de la banque destinataire.

2.129	Credit Transfer Transaction Information +Remittance Information ++Structured +++Additional Remittance Information	Genre de paiement 1 (BVR): Référence individuelle du mandant pour l'affichage dans e-finance (max. 35 caractères) et sur l'extrait de compte. Utilisation recommandée pour le BVR banque.
-------	--	--

Source: Manuel Ordre de paiement électronique via Filetransfer, page 31

2. Logique d'enregistrement avec camt.053 (avec enregistrement détaillé) et camt.054 BVR/BPR

Dans les anciennes livraisons BVR/BPR au format ASCII, toutes les inscriptions au crédit et au débit, les contre-passations et les corrections étaient comptabilisées. Dans l'enregistrement total du fichier comme dans l'extrait de compte, on introduisait toujours un montant total (principe net). La comparaison des crédits et débits sur le compte était possible en comparant les enregistrements totaux des livraisons avec les crédits et débits collectifs correspondants sur les extraits de compte.

Avec la migration des BVR/BPR vers le nouveau format ISO 20022, le principe brut est mis en place. Cela signifie que les inscriptions au crédit et au débit, les contre-passations et les corrections seront affichées séparément. Ainsi, il peut y avoir trois niveaux C par participant et par date de valeur. Nous vous prions de prendre en compte ce fait.

Information sur la livraison d'adresses mixtes dans pain.001

Bien que PostFinance recommande de livrer les blocs d'adresse sous format entièrement structuré ou entièrement déstructuré, aujourd'hui, les blocs d'adresses mixtes sont possibles dans les fichiers pain.001. A partir de 2018, les champs d'adresse mixtes ne seront plus acceptés dans pain.001 (OPAE). Les mandats/paiements concernés seront annulés en fonction du fait que les champs d'adresse livrés de façon mixte se trouvent au niveau du mandat ou du paiement. La procédure de PostFinance correspond à la procédure actuelle avec pain.008 (CH-DD / SDD) ainsi qu'à la procédure recommandée de la place financière suisse.

«IBAN only» dans pain.001 pour les paiements SEPA à partir du 21.11.2016

L'IBAN est systématiquement communiqué avec le BIC pour les paiements SEPA. Dans le cadre de l'ajustement des directives SEPA, l'indication du BIC ne sera plus obligatoire à partir du 21 novembre 2016 dans pain.001 (OPAE XML) pour le mode de paiement 5. Si après cette date le BIC est encore livré dans le mode de paiement 5, l'IBAN sera prioritaire.

Remarque sur le mode de paiement 6

PostFinance achemine également en tant que paiement SEPA les virements conformes au SEPA avec le mode de paiement 6 (étranger). Si le paiement ne peut pas être effectué comme paiement SEPA, il est refusé en l'absence du BIC. Nous recommandons donc de toujours livrer le mode de paiement 6 avec le BIC.

Suppression du mandat de paiement avec paiement en espèces au domicile

Après le 31 décembre 2016, PostFinance ne proposera plus le service de mandat de paiement avec paiement en espèces au domicile. Nous vous demandons de bien vouloir en tenir compte dans votre solution logicielle. A partir du 1^{er} janvier 2017, les mandats de paiement seront automatiquement rejetés.

Information préalable: adaptation des avis MT

A partir du 3 avril 2018, l'IBAN sera livré en lieu et place des numéros de compte propriétaires dans les formats MT.

1. Le champ 25 est aujourd'hui livré de cette manière:

```
:20:2011040814414658
:25:250090342
:28c:99999/1
```

A partir de 2018, le champ 25 sera livré comme suit:

```
:20:ANFANGUMS
:25:CH8809000000505005006
:28:00256
```

Si vous voulez éviter une migration à la date butoir chez vos clients, votre logiciel doit donc pouvoir recevoir dans le champ 25 aussi bien le numéro de compte propriétaire que l'IBAN.

Les produits concernés sont les suivants: MT940, MT942, MT950, MT900/MT910 (les partenaires logiciels de TBS seront informés séparément).

2. A partir du 3 avril également, le MT940 sera livré de façon unique pour chaque compte. Il y aura donc une livraison de MT940 par compte. Jusqu'ici, le MT940 pouvait contenir plusieurs comptes.



Date de release mai 2017

PostFinance effectuera une mise à jour du logiciel en mai 2017 (RE = Release-Einheit, unité de release) au cours de laquelle les systèmes centraux et les systèmes environnants seront arrêtés et le logiciel sera mis à jour.

Les dates sont toujours choisies de telle sorte qu'elles tombent un week-end quand normalement aucune opération n'est effectuée. Une partie des systèmes avec les prestations qui en font partie ne sont pas disponibles du vendredi soir au dimanche soir: les données ne peuvent être ni livrées ni importées et le traitement est également interrompu pendant cet intervalle. De plus, le système test n'est que partiellement disponible peu avant

et peu après le release. Veuillez contacter dans ce cas le Service à la clientèle pour les prestations électroniques, téléphone 0848 848 424 (CHF 0.08/min depuis le réseau fixe).

Une seule date de release est prévue en 2017:
RE17A: 12 – 14 mai 2017

En cas de questions sur les releases, écrivez-nous à software-info@postfinance.ch.

Sécurité dans le TP électronique

PostFinance recommande à ses partenaires logiciels de respecter les conseils de sécurité de la newsletter MELANI en date du 25 juillet 2016 (www.melani.admin.ch) pour la gestion des logiciels de paiement hors ligne.

Les paiements et les procédures suspects doivent immédiatement être signalés au Contact Center PostFinance au 0848 888 710. L'équipe des partenaires logiciels se tient également à votre disposition pour toute question d'ordre général à propos de la sécurité.



Liens utiles pour éditeurs et distributeurs de logiciels Manuels, système test et échange de données

Harmonisation du trafic des paiements et place financière suisse	
postfinance.ch/harmonisation-tp	Harmonisation TP CH (migration TP CH) chez PostFinance
www.migration-tp.ch	Informations et feuille de route (projet place financière)
postfinance.ch/sepa	Informations pour la place financière suisse
www.iso-payments.ch	Recommandations sur l'échange de données entre l'établissement financier et le client
postfinance.ch/iso20022	Aperçu de l'offre ISO de PostFinance, place financière suisse
postfinance.ch/sw-training	Web based trainings logiciel
Informations sur les produits	
postfinance.ch/e-payment	Description de la prestation
postfinance.ch/e-facture	Description de la prestation
postfinance.ch/software	Produits logiciels pour clients privés, clients commerciaux et associations.
postfinance.ch/manuels	Téléchargement de manuels / de modèles de dimensions et de présentation / de modèles d'impression: BV et BVR en CHF et EUR
postfinance.ch/smartbusiness http://demo-smartbusiness.postfinance.ch	Description du service et version de démonstration de SmartBusiness
postfinance.ch/epayinfo	Description du service e-payment
Tests et vérifications	
https://e-finance.postfinance.ch/test	Livraison de fichiers programmés OPAE/Debit Direct pour les tests avec téléchargement des fichiers de référence. Il est possible de demander les éléments de sécurité pour e-finance auprès du Service à la clientèle Prestations électroniques au 0848 848 424.
isotest.postfinance.ch	Plateforme de test pour les tests end-to-end des formats ISO 20022 (pain.001, pain.002, camt.053, camt.054). Les données de test sont automatiquement analysées et mises à disposition sous forme de rapport. Adapté aux éditeurs de logiciels et aux clients (pas de connexion requise à e-finance).
postfinance.ch/browsercheck	Browsercheck
Newsletter «Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels»	
postfinance.ch/software-info	Archives des dernières publications et inscription électronique pour cette newsletter



Directement depuis le logiciel d'entreprise IncaMail permet l'envoi sécurisé d'e-mails

Pour envoyer des données sensibles en ligne, mieux vaut miser sur IncaMail. Le service de chiffrement de courrier électronique sécurisé de la Poste a fait ses preuves ces dernières années dans de grandes entreprises, dans des cabinets d'avocats et dans des services administratifs.

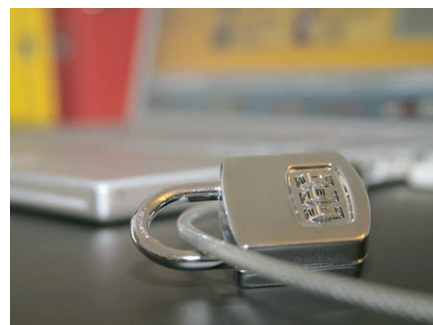
Un système simple et sûr

Grâce aux interfaces flexibles, IncaMail peut être utilisé directement depuis n'importe quel logiciel d'entreprise classique. De nombreux clients commerciaux envoient aujourd'hui directement leurs décomptes de salaires en Suisse et à l'étranger depuis leur logiciel ERP, dont cinq des plus grands détaillants de Suisse. Dans les administrations, l'envoi de IncaMail depuis un logiciel d'entreprise est particulièrement apprécié, entre

autres par les tribunaux, les cantons (par exemple lors de l'envoi d'attestations fiscales) et les centres régionaux de placement (ORP). Les administrations, les banques, les assurances et d'autres encore utilisent IncaMail pour sécuriser leurs communications avec des tiers, directement depuis leur infrastructure d'e-mails existante.

Lire et répondre à des messages chiffrés

IncaMail utilise la distribution chiffrée par e-mail de la technologie brevetée SAFE (Secured Attached File Encryption). Il est possible d'écrire à n'importe quelle adresse e-mail. Le destinataire peut immédiatement ouvrir le message chiffré en ligne, sans autre condition technique. Il peut répondre gratuitement à l'expéditeur via l'interface web avec un message IncaMail.



Reconnaissance du DFJP

Au printemps 2016, IncaMail a été définitivement reconnu comme une plateforme de distribution sûre par le département fédéral de justice et police. Cette reconnaissance souligne la compétence numérique de la Poste. Informations complémentaires sur www.post.ch/incamail

Votre lien direct avec PostFinance L'équipe «Software Partner & Services»

L'équipe «Software Partner & Services» se tient à votre entière disposition pour toute question spécifique aux logiciels sur les produits et services ainsi que les interfaces électroniques.



Andrew Goulding

Responsable Software Partner & Services
E-mail: andrew.goulding@postfinance.ch ou
software-info@postfinance.ch



Christoph Schenker

Responsable Produits Software Partner & Services /
Logiciels de trafic des paiements et solutions ERP
E-mail: software-info@postfinance.ch



Alain Trümpler

Responsable Produits Software Partner & Services /
Logiciels d'e-facture
E-mail: software-info@postfinance.ch



Roger Friedli

Responsable Produits Software Partner & Services /
Logiciels de trafic des paiements
E-mail: software-info@postfinance.ch

Impressum

«Actualités de PostFinance pour les éditeurs et les distributeurs de logiciels», édition de octobre 2016

Edition

PostFinance SA
Gestion des produits Solutions de paiements
Mingerstrasse 20
3030 Berne
E-mail: software-info@postfinance.ch

Si vous avez des questions, des souhaits ou des remarques, veuillez tout simplement nous envoyer un e-mail à software-info@postfinance.ch. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse postfinance.ch/software-info.